

	<b>Ville de Vitré</b> Service Direction Générale	<b>CONSEIL MUNICIPAL</b>	
	<i>Compte rendu de la séance          du 16.10.2014</i>		
Date 23.10.2014	Nombre de pages : 11	Fichier : CR CM16/10/2014	
Rédigé par : Véronique GERGAUD		Validé par : Jocelyne CAYE	
<p>L'an deux mille quatorze, le 16 octobre à vingt heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué le 9 octobre deux mille quatorze, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur Pierre MEHAIGNERIE, Maire.</p> <p style="text-align: center;"><b>Étaient présents :</b></p> <p>M. MEHAIGNERIE, Maire, Monsieur LEBRY, Mme DUCHESNE, M. MAISONNEUVE, Mme MATHIEU, M. LAPAUSE, M. MOREL, Mme BOUQUAY, M. VEILLÉ, Adjoints au Maire, Mme CHEHABEDDINE, Mme CLOAREC, M. BESNARD, , M. HEULOT, Conseillers municipaux délégués, Mme GUERMONT, Mme PRACHT, Mme LBOUC, Mme MOUCHOTTE, M. LE MIGNANT, M. SOUVESTRE, Mme de MONNERON, Mme MARTIN, M. TRAVERS, M. BOUVIER, Mme DELANOE, M PASQUER, M. PAILLARD, M. LÉONARDI, M. UTARD, Mme BAUDOIN, M. MORIN, M. COIGNARD, conseillers municipaux.</p> <p>Etaient absentes excusées :</p> <p>Madame CHARLOT, ayant donné pouvoir à Monsieur LEBRY          Madame TROPÉE ayant donné pouvoir à Madame CHEHABEDDINE</p> <p><i>M. LÉONARDI Pierre a été désigné pour remplir les fonctions de Secrétaire.</i></p> <p><u>Diffusion</u> : Le Conseil Municipal et les chefs de services.</p>			

## DÉCISIONS DU MAIRE

SUJET	AVIS / SUITE A DONNER
1.1 – Marchés publics – Fourniture de matériel d'éclairage public – programme de renouvellement 2014 – lot 1 : renouvellement de l'équipement de différentes rues.	<i>Marché passé avec la société TABUR ELECTRICITE de Rennes (35), pour un montant de 155 736.76 € HT. La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture de matériel d'éclairage public – programme de renouvellement 2014 – lot 2 : renouvellement de l'équipement de deux lotissements	<i>Marché passé avec la société TABUR ELECTRICITE de Rennes (35), pour un montant de 24 878.02 € HT. La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
1.1 – Marchés publics – Mission de contrôle technique pour la construction du poste de refoulement des Boufforts	<i>Marché passé avec la société APAVE Nord-Ouest de Le Rheu (35), pour un montant de 2 820.00 € HT.</i>

1.1 – Marchés publics – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la passation du marché d'assurance responsabilité civile.	<i>Marché passé avec la société PROTECTAS du Grand Fougeray (35), pour un montant de 1 500.00 € HT (déplacement supplémentaire facturé à 500 € HT)</i>
1.1 - Marchés publics – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la rédaction d'un cahier des charges de désamiantage.	<i>Marché passé avec la société, APAVE Nord-Ouest de Le Rheu (35) pour un montant de 1 200.00 € HT.</i>
1.1 - Marchés publics – démolition de deux bâtiments sur le site de la Mériaux.	<i>Consultation sans suite, (dossier s'étant révélé incomplet et n'ayant pas permis aux candidats de faire une offre complète).</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture d'une tondeuse hélicoïdale	<i>Marché passé avec la société SOVIDIS ESPACE EMERAUDE de Vitré (35), pour un montant de 26 990.00 € HT avec une reprise de 1 650 €. La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture de denrées alimentaires – lot 18 lait frais	<i>Avenant n°2 au marché n°41/12, transfert de la société SAVEURS GUERCHAISES de Moutiers (35) à la société GAEC Le Lait des Champs de La Bazouge du Désert (35).</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture de denrées alimentaires – lot 19 fromage blanc	<i>Avenant n°2 au marché n°42/12, transfert de la société SAVEURS GUERCHAISES de Moutiers (35) à la société GAEC Le Lait des Champs de La Bazouge du Désert (35).</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture de denrées alimentaires – lot 20 yaourts labellisés	<i>Avenant n°2 au marché n°43/12, transfert de la société SAVEURS GUERCHAISES de Moutiers (35) à la société GAEC Le Lait des Champs de La Bazouge du Désert (35).</i>
1.1 – Marchés publics – Fourniture d'un véhicule électrique pour le service propreté urbaine	<i>Marché passé avec la société BRETAGNE MEGA UTILITAIRES de Ploermel (56), pour un montant de 22 330.00 € HT (bonus éco : 6 300 € et reprise 200 €). La signature du marché interviendra à l'issue du délai de recours en référé précontractuel.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Réserves foncières/ Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré Route de Rennes pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. Yves ROSSIGNOL, demeurant en POCELES-BOIS « Le Fouilleul », pour une superficie de 30a moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 48.00 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Réserves foncières/	<i>Autorisation d'occupation et</i>

Occupation précaire d'une partie des terres situées en Pocé les Bois « Le Champ de l'Euzeraie » pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>d'exploitation à titre précaire à Mme. Catherine MELOT, demeurant en POCE-LES-BOIS « Le Gué de Prunelle», pour une superficie de 1ha 73a 70a moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 277.92 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Chemin du Bois Pinson » pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. DROUILLE Damien, demeurant en VITRE « Les Guichardières », pour deux parcelles d'une superficie totale de 1ha 91a 87ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 306.99 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré 10 rue Rallon pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et de culture à titre précaire à Mme Annick BARBOT, demeurant en Vitré 10 rue Rallon, pour une superficie de 4a 98ca à titre gratuit.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré Chemin des Ménardières au lieu-dit «Les Landes » pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et de culture à titre précaire à M. Fernand HELBERT, demeurant en Vitré 9 allée de Ménez, pour une superficie de 4a 00ca moyennant une redevance d'occupation de 187.08 € l'hectare, soit la somme totale de 7.50 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Vallée de la vilaine », pour la période du 01/09/2014 au 30/08/2015	<i>Autorisation de droit de chasse à titre précaire, à Messieurs GALLON Jean et Roger, demeurant respectivement en VITRE, « la Choisilière » et « La Villoux » pour une superficie totale de 18ha 75a 79ca moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la somme totale de 65.84 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Domagné « Les Vergers », pour la période du 01/09/2014 au 30/08/2015	<i>Autorisation de droit de chasse à titre précaire, à M. David ROINSON demeurant en MOUTIERS Le Petit Chevrolet pour une superficie totale de 17ha 88a 74ca moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la somme totale de 62.78 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Les Robanneries », Route de Fougères, pour la période du 01/09/2014 au 30/08/2015	<i>Autorisation de droit de chasse à titre précaire, à M. Olivier PERRIER demeurant en VITRE Le Petit Châlet pour une superficie totale de 17ha 87a 10ca moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la</i>

	<i>somme totale de 62.73 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « La Basse-Gasnais», Route de Laval pour la période du 01/09/2014 au 30/08/2015	<i>Autorisation de droit de chasse à titre précaire, à M. Georges BENARD demeurant en VITRE, 133 boulevard de LAVAL pour une superficie totale de 55a moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la somme totale de 1.93 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Le Grand Fougeray» pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire, à M. Jean-Pierre DUFEU demeurant en VITRE, « La Haute Morandière » pour une superficie totale de 10ha 00a 55ca moyennant une redevance d'occupation de 160 € l'hectare, soit la somme totale de 1600.88 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré, « Le Pont- Billon», Route de la Chapelle – Erbrée pour la période du 01/09/2014 au 30/08/2015	<i>Autorisation de droit de chasse à titre précaire, à M. Joseph RENARD demeurant en VITRE, 49 rue d'Ernée pour une superficie totale de 3ha 69a 18ca, moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la somme totale de 12.96 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Location atelier relais N°2, 24 rue P. et M. Curie à la Société ARENIUS – prolongation – avenant N°1	<i>Avenant n° 1 location à la société ARENIUS, pour l'atelier relais n°2, 24 rue Pierre et Marie Curie du 01/09/2014 au 31/08/2015 pour un loyer de 1455.65 € HT (valeur septembre 2014).</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Prolongation de la mise à disposition du local sis 1 Place de la république à Mme CORNEE – HAUTIERE.	<i>Prolongation de location accordée à Mme CORNEE-HAUTIERE jusqu'au 31 août 2015.-autres clauses inchangées notamment en ce qui concerne le montant du loyer</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré- Chemins des Ménardières au lieu-dit « Les Landes » / Période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et de culture à titre précaire, de M. Joseph GOMEZ demeurant en VITRE « Les Landes » pour une superficie 4a 00ca moyennant une redevance d'occupation de 187.08 € l'hectare, soit la somme totale de 7.50 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations - Occupation précaire d'un jardin potager situé en Vitré « La Gautrays » pour la période du 09/09/2014 au 8/09/2015	<i>Autorisation d'occupation et de culture à titre précaire à M. Gil MELIN, pour une superficie de 31a 31ca moyennant une redevance d'occupation de 150.00 € l'hectare, soit la somme totale de 46.95 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré –	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M.</i>

Route du Bourgneuf pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>GUILLOIN Joël, demeurant en VITRE « Le Plessis », pour une superficie totale de 9ha 84a 33ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de : 1.574.93 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – Route de Laval pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. CHESNAIS Alain, demeurant en VITRE 9 boulevard de Laval, pour une superficie totale de 55a 97ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 89.55 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré – Route d'Argentré pour la période du 01/11/2014 au 30/10/2015	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. GALEINE Stéphane pour le compte de l'Etrier Vitréen, demeurant en VITRE 2 allée des cavaliers, pour une superficie totale de 13ha 47a 90ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 2.156.64 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Droit de chasse / Occupation précaire d'une partie des terres situées en MONTREUIL- sous- PEROUSE « Ville Verte »– Période du 01 09 2014 au 30 08 2015.	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. Bruno FORGET, demeurant en VITRE « La Petite Haye », pour une superficie totale de 1ha 45a 30ca moyennant une redevance d'occupation de 3.51 € l'hectare, soit la somme totale de 5.10 €.</i>
3.3 – Domaine et Patrimoine - Locations – Réserves foncières / Occupation précaire d'une partie des terres situées en Vitré Route de Laval – Période du 01 11 2014 au 30 10 2015.	<i>Autorisation d'occupation et d'exploitation à titre précaire à M. GUILLET Eric, demeurant en VITRE « Ruillé », pour une superficie totale de 1ha 76a 03ca moyennant une redevance d'occupation de 160.00 € l'hectare, soit la somme totale de 281.65 €.</i>
5.8- Décision d'ester en justice – requête de l'association Monderbréal Alternatifs contre ordonnance de taxation du TA de Rennes	<i>Défense des intérêts de la commune confiée au Cabinet d'avocats Jean-Paul Martin de Rennes.</i>
5.8- Décision d'ester en justice – assignation devant le TGI de Rennes par la SCI ST Pierre pour la signature d'un acte de vente de la poterne St Pierre	<i>Défense des intérêts de la commune confiée au Cabinet d'avocats Jean-Paul Martin de Rennes.</i>
7.10- Finances Locales - Divers – Parking rue du Bourg aux Moines – caution télécommande	<i>Mise à disposition du parking moyennant un loyer de 30€ mensuel et l'accès par télécommande dont la</i>

	<i>caution s'élève à 50€ TTC déposée dans les caisses du Trésorier principal et restituée à la fin du contrat et de la remise de la télécommande en bon état et en fonctionnement.</i>
7.10- Divers – Artothèque – Fixation du prix de vente du livre-objet intitulé « Terres-neuves », à l'occasion de l'exposition « Terres-neuves » de Jérôme Sevette.	<i>Prix de vente du livre-objet « Terres-neuves » fixé à 35 € TTC.</i>
7.10- Divers – Musées – Régie des recettes pour l'encaissement de la vente de cartes postales, de livres, d'objets et de documents divers. Nouveaux tarifs.	<i>Prix de vente de l'ouvrage « Mme de Sévigné, lettres choisies, édition de Roger Duchêne » fixé à 8.40 €.</i>

## DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 18 septembre 2014.	<i>Remarque de M. Utard : au sujet du règlement intérieur du Conseil, regrette que la proposition d'associer l'opposition aux articles de fond publiés dans le journal municipal ne soit pas reprise au compte rendu. <u>Nota</u> : après vérification la proposition soumise par M. Morin a bien été reprise au compte rendu mais n'a pas été votée dans le règlement intérieur.</i>
278. 5.3 - Désignation de représentants - DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS DU CONSEIL MUNICIPAL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DU SECOND DEGRÉ	<i>Désignation des délégués suivants : <u>B Argentré</u> : Danièle Matthieu – Pierre Léonardi – Jeannette de Monneron <u>LP Champagne</u> : Danièle Matthieu – Jean-Yves Besnard – Bruno Maisonneuve <u>G de Nerval</u> : Danièle Matthieu et Pierre Léonardi <u>Rochers</u> : Danièle Matthieu</i>
279. 7.1 – finances – décisions budgétaires – BUDGET GENERAL DM4 – exercice 2014	<i>Approbation à l'unanimité des modifications <u>Hervé Utard</u> se déclare choqué par la note adressée aux chefs de services à qui il est demandé de présenter un budget de fonctionnement en baisse de 5% par rapport à 2014. Il s'étonne que de telles décisions ne soient pas débattues, regrette que l'action sociale soit mise au même niveau que les sports ou les loisirs. Aurait souhaité un débat devant les Vitréens. Refuse que de telles décisions interviennent sans que le Conseil ait été informé et demande un débat sur les économies. <u>Pierre Méhaignerie</u> répond qu'il s'agit d'une réflexion demandée à chaque chef de service et de propositions qui seront faites par les services. Après réception de ces propositions il est évident qu'un débat sera engagé que les élus décideront</i>

	<p>des mesures à mettre en œuvre. Il rappelle que les décisions d'Etat sont prises également de façon brutale et que les nouvelles contraintes financières imposées s'appliquent sans préavis ce qui entraîne la colère des élus. L'Etat rappelle à l'ordre les communes qui augmentent leurs dépenses de fonctionnement et a demandé aux collectivités d'utiliser le fonctionnement comme variable d'ajustement et de maintenir leur investissement. Il faudra s'interroger pour savoir si l'on conserve ou non certains services apportés, quelle sera la politique en matière de salaires...</p> <p><u>Jacques Coignard</u> note qu'il y a peu ou pas d'entreprises locales qui travaillent sur le PEM, il regrette que le projet crèche doive être différé.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u> répond qu'en matière de marchés publics il n'est pas possible de donner une priorité aux entreprises locales au surplus les entreprises qui travaillent sur les chantiers ont aussi des salariés dont il faut protéger l'emploi.</p> <p><u>Pierrick Morin</u> remarque que si l'on réduit l'emploi au niveau de la Ville on conservera cependant l'ensemble de la charge de travail. Il est plutôt favorable à une recherche d'économie sur d'autres dépenses par exemple l'énergie ou il y a des possibilités de réduction de la facture acquittée.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u> : le Gouvernement souhaite conserver l'investissement</p> <p><u>Pierrick Morin</u> : on sera obligé de réduire l'investissement, lui n'est pas d'accord sur l'économie portant uniquement sur le fonctionnement.</p> <p><u>Jean-Pierre Lebry</u> : la meilleure façon de garder des salariés motivés c'est de les respecter. La ville a lancé de nombreux chantiers pour soutenir le bâtiment et les travaux publics : PEM, station d'eau, bientôt station d'épuration, la Roncinère...</p> <p><u>Bruno Maisonneuve</u> : le soutien à l'emploi se fait aussi par la requalification du site des chantiers d'insertion</p> <p><u>Hervé Utard</u> fait part de son inquiétude pour le devenir du commerce en centre-ville. Le poste de manager de centre-ville arrive à son terme, il souhaite prendre du recul, les animations réalisées étaient bien mais les difficultés demeurent, il faudrait réfléchir à une redéfinition du poste pour rendre le centre-ville plus attractif ; l'emploi public doit être un moteur pour l'emploi privé.</p> <p><u>Pierre Méhaignerie</u> informe que l'on est dans l'attente de la décision de la CCI quant à l'organisation et au financement de ce poste.</p>
280. 7.1 – finances – décisions budgétaires – BUDGET ASSAINISSEMENT– exercice 2014 DM4	Approbation à l'unanimité des modifications proposées
281. 7.1 – Finances – décisions budgétaires – BUDGET LOTISSEMENT Plagué Haie Robert II – exercice 2014 DM1	Approbation à l'unanimité des modifications proposées
282. 7.1 – Finances Locales – décisions budgétaires – CLOTURE DU LOTISSEMENT de Plagué Haie Robert II	Approbation à l'unanimité de la clôture du lotissement et du reversement au budget général de l'excédent de 153 859.50 € (inscription BP 2014)
283. 7.1 – finances locales – décisions budgétaires – BUDGET Camping - DECISION MODIFICATIVE n° 1	Approbation à l'unanimité des modifications proposées

284. 7.3 – Finances locales – emprunts – GARANTIE D'EMPRUNT NEOTOA POUR LA CONSTRUCTION DE 6 PAVILLONS PSLA A VITRE « Les coteaux de la Massonnais »	Avis favorable, à l'unanimité, pour l'attribution de la garantie sollicitée à hauteur de 100% du capital emprunté pendant la période locative <u>uniquement</u>
285. 7.3 – finances locales – emprunts – GARANTIE D'EMPRUNT NEOTOA POUR LA CONSTRUCTION DE 14 logements PSLA A VITRE « Résidence Bellevue – rue de Fougères »	Avis favorable, à l'unanimité, pour l'attribution de la garantie sollicitée à hauteur de 100% du capital emprunté pendant la période locative <u>uniquement</u>
286. 7.10 – Finances Locales – divers – ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS COMMUNAUX (FOURRIERE AUTOMOBILE)	Avis favorable à l'unanimité pour l'admission en non-valeur d'une somme de 1 120.98 € (jugement d'effacement de dette) <u>Bruno Maisonneuve</u> précise que les véhicules non réclamés dont la valeur est inférieure à 760€ sont détruits les autres sont vendus par l'intermédiaire du service des domaines. (les frais de destruction sont à la charge du propriétaire)
287. 7.10 – Finances Locales – divers – ADMISSION EN NON VALEUR DE PRODUITS COMMUNAUX (RESTAURATION SCOLAIRE)	Avis favorable à l'unanimité pour l'admission en non-valeur d'une somme de 446.65 € (jugement d'effacement de dette)
288. 7.5 – FINANCES LOCALES – subventions - Etat des subventions en nature versées	Approbation à l'unanimité : le montant total des avantages en nature attribués s'élève à 949 106 €
289. 7.5 Finances locales - Subventions - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE POUR LE TRAIL MUCO 2014	Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 460 €
290. 7.5 – Finances locales - Subventions - ATTRIBUTION D'UNE AIDE FINANCIERE EXCEPTIONNELLE POUR LA PARTICIPATION AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE FISEC 2014	Avis favorable à l'unanimité pour l'attribution d'une subvention de 200 € (2 athlètes)
291. 1.1- Commande publique - Marchés publics - Article L2122-22-4 du code général des collectivités territoriales - Décisions prises par le Maire en matière de marchés publics	Information au Conseil sur les décisions prises par le Maire en matière de marchés publics <u>Jacques Coignard</u> s'interroge sur le prix d'acquisition de la tondeuse destinée au stade municipal et dont le coût s'ajoute au montant des travaux <u>Michèle Pracht</u> confirme que la tondeuse est exclusivement affectée au terrain de football <u>Bruno Maisonneuve</u> rappelle que la tondeuse était prévue dans le programme initial (et inscrite au BP 2014) <u>Pierrick Morin</u> souhaite que le terrain soit utilisable 9H par semaine pour réaliser l'économie d'un terrain <u>Jean-Pierre Lebry</u> signale que la ville ne prendra pas de risque pour commencer même utilisation que précédemment soit 1 match par semaine on verra quand l'herbe sera parfaitement enracinée <u>Pierrick Morin</u> : le budget engagé se justifie si le temps d'utilisation augmente en proportion. 9H par semaine c'est ce qui se pratique ailleurs <u>Paul Travers</u> suggère d'organiser d'autres manifestations sur le stade <u>Pierre Méhaignerie</u> rappelle qu'il y a eu en son temps débat sur un terrain en herbe ou un terrain synthétique, c'est le terrain en herbe qui a été choisi <u>Jean-Pierre Lebry</u> insiste sur le problème du sports : il y a une réelle difficulté à gérer les demandes des sportifs qui sont exigeants jusqu'à la déraison. <u>Bruno Maisonneuve</u> préférerait que l'on parle d'enjeu et non de problème à propos des sportifs
292. 5.8- Article L2122-22-16 du code général des collectivités territoriales - Décisions prises par le Maire en matière de contentieux	Information au Conseil sur les décisions prises par le Maire en matière de contentieux <u>Pierre Méhaignerie</u> constate que le chantier RTE a été très mal mené <u>Pierrick Morin</u> confirme que RTE est passé en force, sur l'ensemble de la ligne, vis-à-vis des collectivités, des populations, sans tenir compte ni des spécificités des terrains ni des animaux concernés. Il précise qu'ils se sont mal comportés sur l'ensemble du dossier avec



	<i>la complicité de a Préfecture.</i>
293. 2.1 – Urbanisme – Document d’urbanisme- ZAC DE LA RONCINIÈRE – APPROBATION DU C.P.A.P.	<p><i>Approbation à l’unanimité du cahier des prescriptions environnementales, architecturales et paysagères.</i></p> <p><i>Anthony Morel précise qu’une réunion publique sera organisée le 12/11 pour présenter le dossier à la population.</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie s’inquiète de la commercialisation</i></p> <p><i>Anthony Morel répond que les services ont enregistré plusieurs ré-inscriptions sur la liste d’attente du fait du prix de vente et de la localisation.</i></p>
294. 8.3 – Voirie – Dénomination d’une place Jean ROZE	<p><i>Avis favorable à l’unanimité pour la dénomination :</i></p> <p><i>Place Jean Rozé</i></p> <p><i>1923-2004</i></p> <p><i>Homme d’entreprise</i></p>
295. 2.1- Urbanisme - Document d’urbanisme - Convention de Projet Urbain Partenarial sur les Boufforts, Ville de Vitré / Vitré Communauté	<p><i>Avis favorable à l’unanimité pour la signature du PUP avec Vitré Communauté</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie demande quand seront mis en vente les terrains de Vitré Communauté et des Boufforts ?</i></p> <p><i>Réponse de Rodrigue Henrio : Rossignol et Viabilis permis de lotir en cours (PUP présentés lors d’un précédent Conseil)</i></p> <p><i>Acanthe (Bas Fougeray) en cours de commercialisation</i></p> <p><i>D’ici la fin de l’année seront lancées les études pour la zone d’activités de Vitré Communauté le long de la route de la Guerche</i></p>
296. 3.6- Domaine et patrimoine – Autres actes de gestion du domaine privé – autorisation de revente. Lotissement des Serres	<p><i>Avis favorable à l’unanimité</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie demande au Conseil de voter l’autorisation de revente mais s’émeut de la situation des pétitionnaires : il va essayer d’intervenir auprès des banques, le problème financier était consécutif à une perte d’emploi or, il semble que la personne ait retrouvé du travail.</i></p>
297. 3.6 – Domaine et patrimoine- autres actes de gestion du domaine privé - Conventions de mise à disposition, ZAC de la Roncinière.	<p><i>Avis favorable à l’unanimité pour la signature d’une convention avec ERDF pour l’installation de 2 transformateurs Zone de la Roncinière</i></p> <p><i>Pierre Méhaignerie s’inquiète de l’esthétique de ces équipements</i></p> <p><i>Anthony Morel répond que pour la Roncinière c’est une peinture qui a été choisie et non un habillage bois</i></p>
298. 3.2 – Domaine et Patrimoine – Aliénations - Projet de cession, Ville de VITRE/SMICTOM	<p><i>Avis favorable à l’unanimité pour la cession des parcelles au SMICTOM pour la somme de 170 000 € HT</i></p>
299. 3.6 – Domaine et Patrimoine – Actes de gestion du Domaine Privé - CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LA VILLE DE VITRE ET GRDF POUR L’HERBERGEMENT DE CONCENTRATEURS SUR DES TOITS D’IMMEUBLE DANS LE CADRE DU PROJET COMPTEURS COMMUNICANTS GAZ DE GRDF	<p><i>Avis favorable à l’unanimité</i></p> <p><i>Jacques Coignard regrette que la démarche lancée par GRDF soit basée sur le coût important de collecte des informations : la mesure envisagée sera plus économique mais entraînera une suppression de personnel</i></p> <p><i>Dans ces conditions il trouve que le prix facturé par la Ville 50 €/an/site représente un vrai cadeau. Il rappelle également le dossier des antennes et relance la même interrogation à propos des ondes créées par ces nouveaux équipements et leurs incidences sur la santé.</i></p> <p><i>Jean-Pierre Lebry répond que les réductions d’emplois sont réelles mais qu’il en est de même pour l’eau, l’électricité et maintenant le gaz. Pour</i></p>

	<i>ce qui concerne les tarifs : ceux-ci sont négociés par l'Association des Maires de France. Enfin pour les ondes, comme pour les autres télé-relèves elles sont présentées comme négligeables et sans incidence sur la santé. Enfin M. Lebry signale qu'à la prochaine commission environnement seront présents ERDF et RTE et que toutes les questions pourront leur être posées on peut aussi demander des contrôles mais on sera certainement en dessous des normes autorisées car les équipements mis en place sont conformes à la réglementation.</i>
300. 7.10 Finances locales – Divers – don du portrait de Julien Geffrard, sieur de la Motte d'Yné (complété de son cadre)	<i>Avis favorable à l'unanimité pour accepter le don de l'association des Amis de Vitré</i>
301. 7.10 Finances locales – Divers - Don d'un berceau fin XIX <sup>e</sup> siècle	<i>Avis favorable à l'unanimité pour accepter le don de Madame Marie-Josèphe Lerouge</i>
302. 7.10 Finances locales – Divers – CENTRE CULTUREL – EXONERATION PLACES DE SPECTACLES	<i>Avis favorable à l'unanimité pour offrir 6 places maximum par spectacle à différentes structures (presse, radio..) qui se chargent de faire gagner leur clientèle dans un but de promotion des spectacles</i>
303. 7.10 – Finances – Divers - CENTRE CULTUREL – COMPLEMENT DES TARIFS DE LA SAISON 2014 / 2015	<i>Approbation à l'unanimité du prix de vente des spectacles extérieurs (Fougères, Liffré, Saint-Aubin..) sachant que le prix de vente est reversé aux différentes structures partenaires</i>
304. 4.1 – Fonction Publique : Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale : TABLEAU DES EFFECTIFS	<i>Avis favorable à l'unanimité pour les modifications proposées du tableau des effectifs</i>
305. 4.1 - Fonction Publique : Personnel titulaire et stagiaire de la Fonction Publique Territoriale : MISES A DISPOSITION	<i>Avis favorable, à l'unanimité, à la mise à disposition de Vitré Communauté d'un attaché pour 20% de son temps</i>
306. 4.2 Fonction publique – Personnel contractuel : L'INSTANT ANGLAIS – RECRUTEMENT D'UN AGENT NON TITULAIRE	<i>Avis favorable à l'unanimité pour le recrutement d'un agent chargé de « l'instant d'anglais » pour 180 H (sur l'année scolaire)</i>
307. 7.10 - Finances locales – Divers – Rétrocession de concession funéraire (w)	<i>Avis favorable à l'unanimité pour le remboursement d'une somme de 270.40 €</i>
308. 7.10 - Finances locales – Divers – Rétrocession de concession funéraire (x)	<i>Avis favorable à l'unanimité pour le remboursement d'une somme de 162.87 €</i>
309. 7.10 - Finances locales – Divers – Rétrocession de concession funéraire (Y)	<i>Avis favorable à l'unanimité pour le remboursement d'une somme de 639.94 €</i>
310. 7.10 - Finances locales – Divers – Rétrocession de concession funéraire (z)	<i>Avis favorable à l'unanimité pour le remboursement d'une somme de 168.93 €</i>

#### **Questions diverses**

311. 7.5 – FINANCES LOCALES – subventions – DEMANDE DE SUBVENTIONS AU TITRE DU CONTRAT DE TERRITOIRE 2014	<i>Avis favorable à l'unanimité, pour solliciter le Département dans le cadre du contrat de territoire à hauteur de 52 525 €</i>
---	--

#### **AUTRES QUESTIONS ABORDEES :**

- 1) Pierre Méhaignerie informe le Conseil du projet d'abri de bus envisagé par Vitré Communauté, destiné aux scolaires, place du Champ de Foire, en bordure de la maison de l'emploi. Ce dossier sera étudié en commission de travaux
- 2) Ascenseur du Château : Pierre Méhaignerie insiste sur la nécessité de lancer le programme d'accessibilité de l'hôtel de Ville. L'architecte, Mme de Ponthaud travaille sur le dossier
- 3) Jean-Pierre Lebry informe le Conseil sur le dossier d'économie avec l'extinction de l'éclairage public, dans certaines zones et à certaines heures : 1 article sera inséré dans le prochain journal municipal

- 4) Présentation par Mme Matthieu des activités qui seront proposées dans les écoles à partir de la rentrée de novembre dans le cadre de l'aménagement des rythmes scolaires.
- Pascal Bouvier demande si l'avis des parents a été exprimé. Il a des échos comme quoi les enfants sont très fatigués.
- Danièle Matthieu répond que les avis sont partagés, des parents sont très satisfaits aussi
- Jean-Yves Besnard salue le travail des services, les activités sont très bien préparées. Il envisage un sondage (étude de satisfaction) auprès des parents en décembre.
- Pierre Méhaignerie confirme qu'un sondage sera réalisé
- 5) Le Maire lève la séance et invite Mme Marie-Jo Halet et M. Ibrahim Kanto à intervenir sur les relations entre la Ville et Djenné. M. Kanto fait le point sur les diverses réalisations depuis le début du jumelage (centre de formation, marché, jardins, puits ...)